



Tapez 887*1*6#

55 FTTC/MIN

vers tous les réseaux mobiles

INFOS : 112

PROMO
PREPAID
JUSQU'AU
31 OCT 2013

N°637

du 10
SEPTEMBRE
2013



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

CONTROVERSES ÉLECTORALES

Si les togolais croient qu'ils sont les seuls à connaître des contentieux post-électoraux, ils devraient se pencher sur l'arrêt que vient de rendre le 6 septembre la Cour Suprême ghanéenne dans l'affaire de la dernière élection présidentielle gagnée par John Dramani Manama et contestée par ses adversaires malheureux.

La Cour, dans un arrêt très bien motivé, a confirmé la victoire de l'actuel chef d'état mais elle l'a fait après des délibérations et des auditions publiques qui ont duré près de six mois.

Faisant le bilan de cette période agitée, le secrétaire d'état à l'information a souligné que cette longue attente avait coûté très cher à la nation. Les investisseurs inquiets devant les conséquences possibles d'une éventuelle invalidation de l'élection ont suspendu leurs projets. Le peuple retenait son souffle durant les auditions publiques retransmises à la télévisions. Il y avait, à ce moment là, plus de téléspectateurs que de travailleurs. Il faut ajouter les coûts juridiques et l'addition de ces retransmissions qui se chiffrent en millions de dollars.

Face à ces phénomènes deux réflexions s'imposent.

Le côté positif doit être signalé : mieux vaut le combat juridique que les luttes à mains nues. Ce long débat a montré l'intérêt des ghanéens pour leur démocratie et a permis d'expliquer et de faire comprendre ce qui s'est passé et de réfléchir à de meilleures procédures pour l'avenir.

Il faut cependant réfléchir en Afrique à la raison principale de la fièvre électorale : le sentiment que dans le pouvoir tout est possible et que l'opposition apporte l'exclusion. Telle est la cause essentielle des débats, des dégâts et des violences.

P.3 Reconduction de Séléagodji Ahoomey-Zunu à la Primature

Poursuivre la feuille de route entamée en juillet 2012 et mettre le cap sur 2015

P.7 En attendant la rentrée des classes
La concurrence dans la vente de manuels scolaires bat son plein



Kwesi Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, Premier Ministre

P.4 Sur financement propre de l'EPAM à hauteur de 31 millions Cfa
Eclairage imminent de 8 marchés dans la commune de Lomé

P.3 L'après-incendie / Appui à la construction des marchés de relocalisation et renforcement du corps des sapeurs pompiers
La BAD détaille son aide d'urgence de plus de 500 millions Cfa au Togo

P.4 Malgré une performante position sur le marché bancaire
Le board d'Ecobank en proie à des conflits internes

Advertisement for flooz mobile money service. Text: "flooz Envoyer de l'argent devient si simple!". Includes logos for Moov and etisalat.



PA-LUNION

www.pa-lunion.com





Togotelecom

REPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS DU TOGO (TOGO TELECOM)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA REALISATION
DE L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES DE TOGO TELECOM

Lomé, le 16 AOÛT 2013

N° 0159 /TGT/DG/DML/PRMP

La Société des Télécommunications du TOGO (TOGO TELECOM) S.A. souhaite requérir les services d'un cabinet qualifié susceptible d'offrir ses services pour la réalisation de l'audit de ses ressources humaines.

La présente consultation vise la réalisation d'un audit organisationnel et fonctionnel qui permettra à cette Société de disposer des ressources humaines mieux structurées et adaptées avec ses missions.

A cet effet, TOGO TELECOM S.A. lance, sur fonds propres le présent avis, en vue de la réalisation de cet audit.

1. Les prestations à fournir se résument en 2 phases comme suit:

❖ PHASE 1 : AUDIT TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL

Le cabinet devra effectuer une évaluation technique et organisationnelle en matière de gestion des ressources humaines à TOGO TELECOM S.A..

Le Cabinet réalisera à cet effet une analyse assortie d'un benchmark présentant les meilleures pratiques et les tendances en termes de structure et de gouvernance des opérateurs dans le secteur des TIC.

Le cabinet devra :

- Elaborer un cadre d'analyse permettant de cerner les questions de gestion et des performances des ressources humaines par rapport aux indicateurs et ratios du domaine des télécoms en général et pour chaque domaine d'activité en particulier au sein de TOGO TELECOM S.A.;
- Analyser l'organisation actuelle et ressortir les points d'amélioration par rapport à une organisation optimale de l'entreprise couvrant les mêmes activités ;
- Analyser les performances liées à la gestion des ressources humaines ;
- Analyser tous les aspects pratiques, ainsi que les résultats obtenus qui ont trait à la gestion des ressources humaines ;
- Recenser les pratiques et politiques adéquates et indispensables (général et par domaine d'activité) pour une gestion efficace et efficiente des ressources humaines spécifiques au domaine des télécommunications ;
- Evaluer les systèmes de motivations collectives et individuelles ;
- Proposer en tenant compte de l'environnement du secteur des télécoms sur le plan national et régional et par rapport au poids des postes/emploi, des systèmes et techniques de motivation collectives et individuelles liés à la productivité et aux résultats attendus.

Au regard des conclusions de l'audit, des enjeux du secteur, du positionnement concurrentiel et des gisements de croissance du marché des TIC, le Cabinet proposera les meilleures options pour l'évolution de TOGO TELECOM S.A. en matière de gestion des ressources humaines afin de maximiser son potentiel.

❖ PHASE 2 : AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES

Le Cabinet devra effectuer l'audit des ressources humaines, selon les axes et orientations retenus à l'issue de la phase 1.

2. La durée souhaitée de la mission: six (6) semaines

3. Qualification des soumissionnaires

Tous les candidats : Cabinets, groupement de cabinets ou consortium de cabinets intéressés justifiant d'une expérience avérée dans le domaine d'audit organisationnel et des ressources humaines et possédant une bonne connaissance de la langue française, sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus.

Toutes les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services (document d'existence légale originaux et copies, prospectus, attestations de bonne fin d'exécution ou tout autre document le prouvant) doivent être fournies en six (06) d'exemplaires.

Dans le cas d'un groupement ou d'un consortium, joindre les pièces suivantes :

- a. Les personnes habilitées à signer au nom du groupement ou du consortium de cabinets ;
- b. l'accord d'association entre tous les membres du groupement ou du consortium, qui engage ceux-ci et qui indique :
 - que tous les membres du groupement sont conjointement et solidairement responsables de l'exécution du Marché, conformément aux dispositions dudit Marché;
 - que l'un des membres est désigné comme mandataire commun du groupement ou du consortium et est habilité à assumer les responsabilités et à recevoir les instructions pour le compte et au nom de chacun et de tous les membres du groupement et
 - que l'exécution de l'ensemble du Marché, y compris les paiements, est

exclusivement confiée au mandataire commun.

Les candidats devront s'assurer de l'absence de conflit d'intérêt et présenter toutes les garanties d'indépendance, de neutralité et d'impartialité à l'égard des faits examinés et relevés. Ils feront état dans leurs analyses et conclusions de leur meilleur jugement professionnel.

Une confidentialité optimale sera requise tant pendant qu'après la mission.

4. Les candidats devront produire les pièces administratives suivantes :

Pour les cabinets installés dans l'espace UEMOA :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- Quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois (original);
- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois ;
- Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (3) mois ;
- Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les cabinets non installés dans l'espace UEMOA :

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier;
- Attestation de non faillite (original) datant de moins de trois (3) mois.

5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluations	Points
La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience	10
Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations demandées	20
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	40
L'organisation technique et managériale du cabinet	20
Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels	10
TOTAL	100

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste d'au moins six (6) cabinets présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par le groupe TOGO TELECOM S.A.; ces cabinets présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base des termes de référence qui leur sera transmis

Un cabinet sera sélectionné selon la méthode de « Sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) »

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et tous les jours ouvrables aux heures suivantes : **de 8 heures à 11 h30 et de 15 h à 16 h30 (heures locales) :**

Monsieur **Manfeidjéou BANEZI**, Personne Responsable des Marchés Publics à TOGO TELECOM
 Ville : LOME
 Boîte postale : 333
 Pays : TOGO
 Numéro de téléphone : +228 22 53 45 50 / +228 22 34 13 69
 Adresse électronique : mbanezi@togotelecom.tg

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées ou expédiées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (03) copies, à l'adresse ci-dessous avec la mention :

« **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA REALISATION DE L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES DE TOGO TELECOM** »
 au plus tard le **25 SEPTEMBRE 2013** à 9 Heures 00 TU

à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
 Sise à la Place de la Réconciliation au quartier Tokoin Atchanté
 Au secrétariat administratif de TOGO TELECOM rez de chaussée porte 12
 B.P : 333 Lomé-TOGO Tél. (+228) 22 53 44 01/22 21 44 01

LA DIRECTION GENERALE

Reconduction de Séléagodji Ahoomey-Zunu à la Primature

Poursuivre la feuille de route entamée en juillet 2012 et mettre le cap sur 2015

Late Pater

En décidant de reconduire le locataire de la Primature dans ses fonctions, le 6 septembre 2013, le président Faure Gnassingbé n'a pas aussi surpris que ça. Le contraire aurait plutôt étonné. Ce ne sont pas, pourtant, les scénarios et interprétations qui ont manqué pour faire changer d'avis à Faure Gnassingbé. Fallait-il recommencer en empilant d'autres orientations à l'action gouvernementale, surtout à un an d'un virage décisif pour le scrutin présidentiel de 2015 ? A juste titre, le communiqué de la présidence de la République n'a pas été accompagné d'une nouvelle feuille de route. En réalité, Séléagodji Ahoomey-Zunu n'a pas fini de dérouler la feuille de route à lui transmise le 19 juillet 2012, lors de sa première nomination. Il a essayé. Et on retiendra que son premier Gouvernement a été sérieusement secoué par les crises sociales, les polémiques politiques et la politisation



Séléagodji Ahoomey-Zunu, Premier Ministre

à outrance de tous les faits sociaux. Ce n'est pas un secret, les forces de l'ordre ne lui ont pas facilité la tâche, des ministres ont aussi énormément déçu dans la gestion de leur portefeuille... Au point où, face à l'obligation de tenir les élections législatives, beaucoup de

personnes, même dans son propre camp politique, ont dû céder au pessimisme et à la peur. Elles n'avaient plus le courage de foncer, surtout que, en face, on professait l'apocalypse si le pouvoir organisait un scrutin sans consensus qui ne garantit pas la victoire aux forces

de l'alternance.

Enfin, la réussite des législatives du 25 juillet 2013 auront fondamentalement sauvé Kwesi Séléagodji Ahoomey-Zunu. Sa présence effective au cœur du processus, par la tenue régulière des réunions du comité de suivi, en présence des partenaires techniques et financiers, n'aura pas été insignifiante. Le tout couronné par le bon score de députés élus dans les Plateaux, à la suite de ses déplacements fréquents et ses rencontres avec un électoral souvent rebelle. Faure Gnassingbé a apparemment vu que la méthode a payé ; il faut la répéter dans l'optique du scrutin présidentiel de 2015. Parallèlement, Séléagodji Ahoomey-Zunu devra se rappeler dans tous ses gestes que la mise en œuvre des points inscrits dans la feuille de route de 2012 va conditionner le score de son candidat en 2015. L'heure doit être à la parole par les actes, en lieu et place des promesses.

Travaux d'agrandissement du Port de Lomé

La douane satisfaite de l'avancement du 3^e quai

Les ouvriers en charge de la construction du 3^e quai au Port Autonome de Lomé (PAL) ont reçu mardi 03 septembre dernier, une délégation venue visiter les travaux. C'est Adedze Kodjo, directeur de la douane qui est à la tête de la délégation douanière.

«La présente visite s'inscrit dans le cadre de nos contrôles. Lorsque la douane, sur instruction du chef de l'Etat, accorde des allègements fiscaux pour des projets de l'Etat, il est de bon ton quand même que les services se rendent sur le terrain pour s'assurer que les matériels reçus atterrissent effectivement sur les lieux destinés. C'est ce qui justifie donc la visite de cet après-midi. Les

va accélérer nos formalités pour desservir en termes de célérité, les commerçants qui viennent vers Lomé. Nous espérons d'ailleurs que ce projet puisse rapidement aboutir pour que nos indicateurs de performances soient améliorés dans le traitement des opérations portuaires».

Ainsi parlait le directeur de la douane togolaise, Adedze Kodjo qui était mardi dernier sur le chantier. C'est une visite guidée par Charles Gafan, président directeur général de Togo terminal, filiale de Bolloré Africa Logistics au Togo.

Le constat déjà fait par la douane, est une satisfaction, vu l'état d'avancement des travaux exécutés



Vue partielle du chantier du 3^e quai au PAL

travaux ont suffisamment avancés et les retombées pour la douane togolaise, c'est que, je voudrais tout d'abord dire nous avons aujourd'hui des impératifs, faire en sorte que le délai de traitement des marchandises soit le plus court possible et nous sommes rassurés qu'avec ce nouveau terminal, nous allons, en terme de célérité dans le traitement des marchandises que nous recevons, nous allons gagner. Vous n'êtes pas sans savoir que, notre pays sert d'ouverture pour les pays de l'hinterland, de leurs marchandises pour le transit. Cela

à ce jour à 85%.

D'un coût total de réalisation de près de 300 milliards de franc Cfa, le 3^e quai à conteneurs du Port autonome de Lomé fait près de 450 mètres de largeur et 15 mètres de profondeur. Selon les estimations des experts, il sera livré en octobre 2013.

Pour précision, rappelons que le 3^e quai à conteneur du Port autonome de Lomé est entièrement financé par le groupe Bolloré dont le Président, Vincent Bolloré était à Lomé lors du lancement officiel des travaux.

Rappel des 4 piliers de la feuille de route de 2012

Premier pilier : L'approfondissement du dialogue démocratique. La plus large participation de tous à la gestion des affaires du pays doit être constamment recherchée, les droits de l'opposition doivent être respectés, l'administration doit être impartiale, la justice doit être respectée ainsi que les règles de l'Etat de droit.

2^e pilier : Le respect des règles de bonne gouvernance. Il convient de poursuivre l'assainissement des finances publiques pour obtenir le meilleur fonctionnement de l'Etat au moindre coût. Il faut appliquer scrupuleusement les textes relatifs à la lutte contre la corruption ; il faut simplifier les formalités administratives pour rendre plus facile la vie des citoyens et des opérateurs économiques.

3^e pilier : La promotion d'une société internationale pacifique et la promotion des citoyens contre l'insécurité. Dans l'optique troublée et alors que se développe la crise au Sahel, les forces de sécurité doivent être sans cesse modernisées pour faire face aux défis extérieurs.

Le Togo poursuivra, notamment, ses efforts au Conseil de sécurité de

l'ONU pour le maintien de la paix et pour une société internationale ouverte et juste. Il développera sa coopération avec les puissances amies.

Sur le plan interne, les forces de sécurité doivent permettre à chacun de vaquer librement à ses occupations et de protéger les personnes et les biens. L'exercice des libertés doit être développé. Il conviendra de développer la personne humaine contre des attaques personnelles et les agressions verbales ou écrites.

4^e pilier : Le développement de l'économie de proximité. Le Togo a fait un grand effort pour la modernisation des équipements publics ; cet effort doit être poursuivi pour les routes, ports, aéroports, hôpitaux et écoles. Nous devons contribuer à la préservation de ces acquis en évitant la destruction des édifices publics. Il convient également de développer une économie de proximité permettant à chaque citoyen de profiter de l'essor économique. C'est vers tous les Togolais que doivent se concentrer les actions du gouvernement pour améliorer les conditions de vie de toute la population.

L'après-incendie / Appui à la construction des marchés de relocalisation et renforcement du corps des sapeurs pompiers

La BAD détaille son aide d'urgence de plus de 500 millions Cfa au Togo

Les 10 et 12 janvier 2013, en quelques heures, les femmes du grand marché de Lomé et du marché de Kara ont perdu le fruit du travail de plusieurs générations, compromettant ainsi le bien-être des milliers de ménages dirigés par ces femmes. L'incendie des bâtiments principaux a fait ses dégâts. Le sinistre a montré que le Togo, pays fragile, dispose d'un corps des sapeurs pompiers faiblement équipé et peu formé. Les ressources humaines et les capacités d'intervention disponibles ne répondent pas aux exigences des interventions d'urgence en cas de catastrophes. Dès le 21 février 2013, le ministre Adjii Ayassora a écrit au président de la Banque africaine de développement (BAD) pour solliciter un appui financier d'urgence d'un montant de 20 millions d'Unités de comptes. En réponse, la Banque a affirmé sa disponibilité à soutenir l'Exécutif togolais. Une mission a séjourné au Togo du 6 au 18 mai à cet effet.

Après des discussions avec les autorités togolaises, l'intervention de

la Banque, conforme aux procédures et directives en matière d'aide d'urgence, particulièrement les cas d'incendie, se loge sur les ressources du Fonds spécial de secours, approuvées en janvier 2009 par les conseils d'administration. Le financement, qui est octroyé sous forme de don d'un montant maximum de 1.000.000 dollars US, soit 501,5 millions de francs Cfa, se justifie par l'ampleur des dégâts occasionnés, mais également par les besoins en ressources nécessaires pour assurer un retour urgent à la normalité des conditions de vie des populations sinistrées. Le Togo ayant d'énormes contraintes budgétaires. L'intervention appuie la construction des infrastructures des sites des marchés provisoires de Kara et Lomé, de manière à compléter les efforts de l'Etat, et le renforcement des capacités du corps des sapeurs pompiers en matière de lutte anti-incendie. Sur le premier volet (volet A), la BAD appuie les travaux d'aménagement de la plateforme et des allées ainsi

que la construction des containers-boutiques sur les sites provisoires des marchés et des travaux d'assainissement et de viabilisation pour faciliter l'accès aux sites. Et pour permettre aux sapeurs pompiers d'avoir une force de réaction plus rapide en cas d'incendie et assurer une meilleure fonctionnalité des équipements, elle finance les équipements en sécurité incendie sur les sites provisoires des marchés, la réparation des véhicules d'intervention et les équipements de protection individuelle des corps des sapeurs pompiers du Togo (volet B).

Le coût total des actions d'urgence liées à l'aménagement de nouveaux sites est financé par le Gouvernement à hauteur de 77,5%. La BAD y contribue pour 22,5%. En rappel, dans le même sens, l'Union européenne a pratiquement doublé son appui budgétaire qui est passé de 7,5 millions d'euros en 2012 à 13,9 millions d'euros en 2013. La BOAD a accordé un don de 400 millions de francs Cfa au Togo.

Coût des activités et sources de financement

Désignation	Montant total HT (millions FCFA)	Part Gouvernement (millions FCFA)	Contribution BAD (millions FCFA)
Volet A : Appui à la construction des marchés de relocalisation	2 122,9	1 725,2	397,7
(i) Travaux d'assainissement et de viabilisation du site provisoire du marché de Lomé	80,0	25,0	55,0
(ii) Autres travaux sur le site provisoire du marché de Lomé	879,2	879,2	0,0
(iii) Travaux d'aménagement de la plateforme et des allées piétonnes sur le site provisoire du marché de Kara	273,0	52,2	220,8
(iv) Construction des containers boutiques sur le site provisoire du marché de Kara	191,7	69,8	121,9
(v) Autres travaux sur le site provisoire du marché de Kara	699,0	699,0	0,0
Volet B : Renforcement des capacités du corps des sapeurs pompiers	99,2		99,2
(i) Matériel incendie sur les sites provisoires des marchés de Lomé et Kara	42,7		42,7
(ii) Réparation d'engins d'intervention et équipements pour les sapeurs pompiers	56,5		56,5
Total A + B	2 222,1	1 725,2	496,9
Audit	4,6		4,6
Coût total	2 226,7	1 725,2	501,5

Sur l'exploitation du phosphate carbonaté togolais

Aries rejoint Balamara Resources Ltd

Jean Afolabi

Balamara Resources, listée sur ASX, a trouvé Aries Fertilizers Group comme partenaire stratégique pour le projet de phosphate carbonaté à ciel ouvert et de fertilisant du Togo, après que Deepak Fertilizer and Petrochemicals Ltd ait quitté le consortium. Les deux parties ont signé un mémorandum d'entente avec des engagements d'Aries pour

Fertilizer and Petrochemicals Limited s'est retiré, pour des raisons qui lui sont propres, du consortium des partenaires que Balamara a regroupés dans son offre pour le projet de phosphate au Togo», a annoncé en avril Mike Ralston, directeur général de Balamara Resources.

Le projet togolais porte sur l'exploitation de 2 à 2,2 milliards de tonnes de phosphates carbonatés à

pourra augmenter grosso modo de 45% à l'horizon 2030», selon Scott Sullivan, directeur général de Minbos Resources Ltd, rapportait le 29 août Proactive Investors. Une bonne nouvelle pour cette compagnie listée sur ASX qui détient en JV, avec l'angolaise Petril Phosphate, le projet de phosphate Cacata, situé dans le sud-est de l'Angola. Les deux compagnies seraient impatientes de profiter des



Des sacs d'engrais phosphaté

l'enlèvement de la production et divers aspects clefs du développement du projet, rapporte le 5 septembre Proactive Investors, cité par l'agence Ecofin.

Aries dispose des décennies d'expérience dans le commerce et le circuit des produits de phosphates à travers le monde. Elle a une forte présence en Inde, en Jordanie, dans l'Asie du sud-est, en Afrique du Sud et en Chine où elle bénéficie de l'appui de Guizhou Kailin Group, un des majors du domaine des fertilisants en Chine. «Deepak

une teneur de 14 à 16% P2O5 avec production de fertilisant. La société australienne mène des discussions avec plusieurs majors en vue d'identifier un important nouveau partenaire devant jouer un plus grand rôle au sein du consortium qui couvre la production d'acide et d'autres domaines stratégiques notamment l'enlèvement de la production, les infrastructures et le financement du projet.

Le marché du phosphate présenterait «d'excellentes perspectives pour une demande qui

bonnes perspectives qui s'annoncent et s'activent à démarrer l'étude de faisabilité bancaire de Cacata qui recèlerait 30,4 millions de tonnes de ressources Jorc à 17,2% P2O5. Minbos Resources et Petril Phosphate attendent le renouvellement, très prochain, de leur permis de prospection sur le projet. La croissance de la demande mondiale sera induite, croient-elles, par les besoins de l'Inde, de la Chine, du Brésil et de l'Afrique.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Des emprunts de près de 20 milliards Cfa enregistrés début Septembre

Les banques et établissement de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 27 août au 2 septembre 2013, des emprunts d'un montant total de 19,500 milliards de francs Cfa, en hausse par rapport aux deux précédentes semaines, et des prêts de 21,500 milliards. L'opération est intervenue sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) où, au cours de la même période, l'ensemble des prêts s'est situé à 122,429 milliards, et ainsi que les emprunts.

Les emprunts au Togo sont essentiellement à deux semaines pour 17,500 milliards et à un mois pour un montant de 2,000 milliards. A deux semaines, les taux moyen pondéré et minimum se sont situés respectivement à 5,15% et 4,00%. Le taux maximum est allé à 7,00%. A un mois, ces mêmes taux se sont établis respectivement à 3,97%, à 3,27% et à 5,50%.

En termes d'emprunts, les établissements de crédit du Burkina Faso ont enregistré 41,000 milliards, contre 3,000 milliards pour les prêts. Ils sont suivis par les établissements du Sénégal pour des emprunts à 35,900 milliards dont 2,000 milliards à trois mois. A cette échéance, les trois taux se sont situés respectivement à 5,12%, à 5,00% et à 7,00%.

Les banques du Mali et de la Guinée-Bissau n'ont enregistré que des prêts, à 19,000 milliards et à 1,828 milliard respectivement. Pour la Guinée-Bissau, ils sont entièrement à une semaine pour des taux de 3,08%, 2,75% et 6,00%. Mais en termes de prêts, les établissements ivoiriens ont fait 65,201 milliards dont 4,000 milliards à six mois. Là, les trois taux se sont situés respectivement à 5,88%, à 5,75% et à 6,00%. Le Niger a enregistré des prêts à un demi milliard et des emprunts à 4,000 milliards.

L'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en juillet 2013, par un accroissement du volume des transactions conjugué à une hausse du taux d'intérêt. En effet, indique la Banque centrale, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 160,3 milliards en juillet contre 104,4 milliards en juin 2013. Quant au taux moyen pondéré des opérations, il a progressé de 6 points de base pour se situer à 3,78% en juillet 2013. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine, compartiment le plus dynamique. En effet, sur cette partie du marché, le volume moyen des opérations est passé de 69,9 milliards en juin 2013 à 108,2 milliards en juillet 2013, et le taux d'intérêt sur ce marché s'est établi à 3,24% contre 3,13% le mois précédent.

Malgré une performante position sur le marché bancaire

Le board d'Ecobank en proie à des conflits internes

Alors que le Conseil d'administration venait juste unanimement de réaffirmer sa confiance à son président Kolapo Lawson, c'est Laurence Do Rego, la directrice exécutive (suspendue) en charge des finances et des risques chez Ecobank Transnational Incorporated (ETI) qui devra passer cette semaine devant le conseil d'administration au sujet des allégations de fraude qu'elle a émises contre le directeur général Thierry Tanoh. L'information est rapportée par le *Financial Times*, cité jeudi par l'agence Ecofin, d'après lesquelles les accusations portées par Mme Do Rego auprès de la Securities Exchange Commission (le gendarme nigérian des marchés financiers) ne portaient pas que sur l'effacement qu'elle a été forcée de faire sur des dettes d'entreprises partenaires à Lawson Kolapo, le PDG de la banque la plus représentée en Afrique.

Dans sa lettre à la SEC, elle avait aussi exposé Thierry Tanoh, le directeur général du groupe bancaire coté sur la BRVM,



Laurence do Rego, Directeur Finance et Risques

expliquant que ce dernier avait injustement touché près d'un millions de dollars (près de 500 millions de francs Cfa) de bonus, largement au-dessus de ce à quoi il avait droit. Dans la foulée, M. Tanoh a décidé de ne pas toucher ses 1,14 millions de dollars de bonus pour le compte de l'exercice 2012, en attendant que l'audit indépendant lancé sur la gouvernance de la banque ne rende son verdict.

Le 6 août dernier, le conseil d'administration avait décidé de tirer

un trait sur l'affaire Kolapo. Quelques jours plus tard, c'est plutôt Laurence do Rego qui aurait essuyé des critiques.

Ecobank est une société anonyme au capital autorisé de 1,276 milliards de dollars US. Le Groupe emploie 18.000 collaborateurs dans 33 pays. Elle a aussi des représentations en Chine, à Dubaï, Johannesburg, en Angola, et à Londres. A l'exercice 2012, ses résultats s'élevaient à 122,7 millions de dollars.

Sur financement propre de l'EPAM à hauteur de 31 millions Cfa

Eclairage imminent de 8 marchés dans la commune de Lomé

L'information est contenue dans la dernière décision du Comité de règlement des différends (CRD) de l'Autorité de régulation des marchés publics. Les marchés concernés sont ceux d'Akodessewa, d'Attikpodji, de Doumassessé, de Gbossimé, de Kodomé, des Légumes et Poissons, de Totsi et « Le Togo », tous dans la commune de Lomé. Courant mai 2013, un appel d'offres est lancé pour la fourniture et l'installation de matériels électriques dans lesdits marchés, répartis en huit lots. A l'issue de l'évaluation, Akodessewa est attribué à l'entreprise ADBT pour 4.698.574 francs Cfa, Attikpodji à GET pour 3.703.061 francs Cfa, Doumassessé à SEF Togo pour 4.060.970 francs Cfa, Gbossimé à Beteir pour 5.037.900 francs Cfa, Kodomé à SEF Togo pour 4.060.970 francs Cfa, les Légumes et Poissons à Beteir pour 6.850.200 francs Cfa, « Le Togo » à GET pour 3.790.561 francs Cfa, et Totsi à Global Evolution pour 6.519.147 francs Cfa, toutes taxes comprises. Les travaux sont financés sur fonds propres de l'Etablissement public autonome pour l'exploitation des marchés de Lomé (EPAM).

Seulement, il va falloir encore attendre quelques jours pour le début desdits travaux. Et pour cause, la méthodologie de dévolution des lots attribués aux soumissionnaires par l'EPAM a manqué de clarté. Suite au recours du groupe IRT-REFTEL, le CRD vient d'ordonner l'annulation des résultats d'évaluation et la reprise de l'évaluation. Mais, avant, il a dû spécifier qu'il s'agit en réalité des marchés de travaux et non de fournitures. Sur cette base, le contrôle a priori n'est pas soumis à

l'avis de la direction nationale du contrôle des marchés publics. Le décret portant définition des seuils de passation, de publication, de contrôle et d'approbation des marchés publics ayant précisé que cette direction est chargée du contrôle a priori, en ce qui concerne les administrations centrales de déconcentrées de l'Etat, les établissements publics et autres, des marchés de travaux pour les dépenses d'un montant égal ou supérieur à 50 millions de francs Cfa. Or, en l'espèce, le montant prévisionnel de l'EPAM est de 31 millions de francs Cfa. Le CRD prend appui sur le point 2 de l'avis d'appel d'offres : «les candidats peuvent postuler à tous les lots, mais aucun candidat ne peut être attributaire de plus de deux lots». Et rappelle qu'il est de jurisprudence constante qu'en cas d'allotissement du marché, l'évaluation doit se faire par lot et le marché être attribué à l'offre moins disante dans un ordre numéral. Logiquement, en suivant l'ordre numéral, lorsqu'un lot doit être attribué à un soumissionnaire qui a déjà obtenu deux lots, il va au soumissionnaire suivant dans l'ordre de classement moins disante des offres. C'est ici que l'EPAM sort la théorie de la combinaison la plus avantageuse et l'économie de 43.175 francs Cfa réalisée sur l'attribution faite. «Pour être la plus avantageuse, la combinaison doit pouvoir exclure toute autre possibilité pour l'autorité contractante de réaliser plus d'économie ; au cours de l'instruction, d'autres combinaisons ont été réalisées et certaines se sont révélées plus avantageuses

que celle retenue par l'autorité contractante pour l'attribution des lots ; avec huit lots à attribuer aux soumissionnaires suivant la combinaison la plus avantageuse, le nombre de combinaisons à effectuer doit être suffisamment élevé voire quasi innombrable pour parvenir à celle la plus avantageuse ; il est ainsi établi que toutes les combinaisons possibles n'ont pas été effectuées et la combinaison effectuée par l'autorité contractante est loin d'être la plus avantageuse ; s'il est vrai que la combinaison retenue a permis de dégager une économie de 43.175 francs, il n'en demeure pas moins que la désignation de certains attributaires ne s'explique pas ou manque de transparence dans la mesure où, avec d'autres combinaisons plus avantageuses, les attributaires sont changeables ; face aux difficultés consistant à ne pas pouvoir établir de manière incontestable toutes les combinaisons pour retenir la plus avantageuse, l'autorité contractante a tout intérêt, à moins de démontrer avoir exploité toutes les combinaisons possibles, à abandonner l'attribution des lots suivant la règle de la combinaison la plus avantageuse», lui rétorque le CRD, indiquant qu'il est finalement plus simple de recourir à l'attribution par lot dans un ordre numéral qui respecte la clause suivant laquelle aucun soumissionnaire ne saurait se voir attribuer plus de deux lots.

Au Togo, les autorités contractantes sont-elles aussi moins éduquées pour violer des règles aussi limpides de passation des marchés ? Ne fait-on pas exprès pour s'attribuer les marchés par société écran ou en faveur des amis ?

FOOTBALL/PRELIMINAIRES CM 2014

Le Togo s'offre la R.D.Congo sur le fil 2-1

Déjà éliminé de la course aux barrages pour la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014, le Togo a tout de même assuré l'essentiel pour s'imposer devant ses supporters face à la RD Congo (2-1).

Fin de match complètement folle entre le Togo et la RD Congo ce dimanche soir à l'issue de la 6e et dernière journée des éliminatoires au Mondial 2014 (2-1). Pour ce dernier match du groupe I, disputé à Lomé, les Eperviers ont fait le plus dur devant leur public en ouvrant le score grâce à une réalisation de Lalawélé (35e), avant de se faire reprendre sur une égalisation signée Ebunga pour les Léopards (81e).

C'est finalement le remplaçant Backer Aloenouvo qui offre la victoire aux Eperviers dans le temps additionnel. Un résultat qui ne change rien dans ce groupe puisque c'est le Cameroun, vainqueur un peu plus tôt de la Libye (1-0), qui a assuré sa place de barragiste avec 13 points contre 11 pour les Chevaliers de la Méditerranée. Les



Congolais finissent à la 3e place avec 6 points, alors que les Togolais ferment la marche avec 4 points.

Six sur dix pour l'Afrique de l'Ouest

A l'issue de la phase préliminaire de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014, c'est l'Afrique de l'Ouest qui rafle six des dix places disponibles pour les barrages. Le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal vont devoir se battre pour assurer leur billet pour le Brésil aux mois d'octobre et de novembre 2013.

Les dix équipes qualifiées pour le troisième et dernier tour des préliminaires de la Zone Afrique pour la Coupe du monde 2014 sont donc connues depuis dimanche 8 septembre 2013. Le Ghana, le Sénégal, le Cap-Vert, l'Ethiopie, le Nigeria, le Burkina Faso et le Cameroun rejoignent la Côte d'Ivoire, l'Algérie et l'Egypte. Seuls cinq d'entre eux iront au Brésil à l'été prochain. Verdict final en novembre prochain.

Le week-end s'annonçait tendu en Afrique, puisque sur les dix groupes de ce deuxième tour d'éliminatoires, seuls trois avaient déjà livré leur verdict. Il s'agissait de ceux de la Côte d'Ivoire (qui a terminé sur un match nul 1-1 à domicile contre le Maroc), de l'Algérie et de l'Egypte (qui jouent tous les deux leur der-

nier match aujourd'hui), qualifiés depuis le mois de juin. A l'arrivée, peu de surprises sont à signaler puisque sur les sept groupes en ballottage, cinq ont gardé le même leader qu'avant cette sixième journée.

Le Ghana remportait la "finale" du groupe D en s'imposant (1-0) à domicile devant le champion d'Afrique 2012, la Zambie. Les Black Stars étaient imitées le lendemain par le Nigeria face au Malawi (2-0) ainsi que le Sénégal contre l'Ouganda (1-0) à Marrakech. Dimanche, c'était au tour du Cameroun de dominer sans problème la Libye à Yaoundé (1-0) et de se qualifier pour le troisième tour. Dans son duel à distance avec l'Afrique du Sud et le Botswana dans le groupe A, l'Ethiopie n'a pas tremblé non plus, samedi et s'est imposée

sur la pelouse de la Centrafrique (1-2) après avoir été menée. Les Walya éliminent des Bafana Bafana qui avaient pourtant fait le travail en écrasant les Botswanais (4-1) à Durban.

Finalement, les deux retournements de situation du week-end sont venus des deux sensations de la dernière Coupe d'Afrique des nations. Le Cap-Vert, qui avait déjà éliminé le Cameroun pour atteindre les quarts-de-finale de sa première CAN, a su tirer profit de ses deux victoires sur tapis vert et est allé chercher l'exploit à Radès sur la pelouse de la Tunisie (0-2). Mais le Burkina Faso, finaliste malheureux du dernier tournoi continental, s'est également illustré. En mauvaise posture avant cette dernière journée, les Etablons ont su profiter du faux pas du

leader congolais au Niger (2-2) pour grimper en haut du classement du groupe E en s'imposant face au Gabon (1-0).

Parmi les dix équipes encore en lice, trois n'ont encore jamais participé à une Coupe du monde : le Burkina Faso, l'Ethiopie et le Cap-Vert. Le Cameroun est le candidat le plus expérimenté, puisqu'il a déjà pris part à six tournois mondiaux, contre quatre pour le Nigeria, trois pour l'Algérie, deux pour la Côte d'Ivoire, l'Egypte et le Ghana, et un pour le Sénégal. Le troisième et dernier tour déterminera les cinq qualifiés du continent grâce à cinq matches aller-retour disputés du 11 au 15 octobre et du 15 au 19 novembre prochains. Le tirage au sort aura lieu le 16 septembre 2013 au Caire.

Cameroun: Samuel Eto'o prend sa retraite internationale

A l'issue de la qualification du Cameroun pour les barrages du Mondial 2014, Samuel Eto'o a fait part de son choix de se retirer de la sélection nationale. Une décision qui intervient après un dernier rassemblement où le Lion Indomptable a eu des frictions avec son sélectionneur, Volker Finke.

Clap de fin pour Samuel Eto'o avec la sélection nationale. C'est l'information qui va surprendre tous les supporters des Lions Indomptables après la qualification pour les barrages au Mondial 2014. Sorti sur une légère blessure en cours de partie face à la Libye, sous les acclamations du public, l'attaquant de Chelsea a annoncé à ses coéquipiers dans le vestiaire sa décision de quitter la sélection.

"Je tiens à vous remercier de votre soutien mais suis dans le regret de vous annoncer mon retrait", aurait indiqué le natif de

Nkon. L'ancien joueur de l'Anzhi Makachkala aurait évoqué vouloir "régler des problèmes personnels", révèle L'Equipe, en précisant qu'Eto'o n'a pas fait le chemin du retour vers l'hôtel avec le reste de l'équipe.

La fin d'une semaine délicate pour le capitaine camerounais, après quelques pépins physiques à son arrivée, mais surtout une altercation avec son sélectionneur, Volker Finke. Eto'o et le technicien allemand ont eu des points de discorde sur la façon d'aborder la rencontre décisive face aux Libyens, notamment sur certains joueurs à aligner.

Après avoir été suspendu par sa Fédération, puis boudé les Lions une fois sa sanction purgée, avant de finalement revenir pour endosser le rôle de sauveur et avoir failli qualifier le Cameroun pour la CAN 2013, Eto'o va donc tourner la page pour se consacrer uniquement à son nouveau club de Chelsea.



FOOTBALL/

Espagne/ Zidane critique le prix de Bale

Mettre 100 millions d'euros sur un joueur, même Gareth Bale, Zinedine Zidane ne comprend pas. Et il l'a fait savoir.

Interrogé par le Canal Football Club, Zinedine Zidane a notamment évoqué le prix de Gareth Bale. L'adjoint de Carlo Ancelotti au Real Madrid n'est pas emballé à l'idée de voir ses dirigeants miser 100 millions d'euros sur un joueur. Pour lui, personne ne vaut vraiment ce prix-là. "Il y a 10 ans de cela, on m'avait acheté 75 M€, je disais que je ne valais pas ça. Aujourd'hui, j'ai tendance à dire qu'un joueur ne vaut pas ça. Il y a deux clubs qui se mettent d'accord sur un prix. Personne n'oblige l'autre à quoi que ce soit. C'est le foot, malheureusement. C'est incompréhensible avec ce qu'il se passe aujourd'hui de payer aussi cher", a regretté l'ancien meneur de jeu des Bleus, qui comprend mieux que quiconque la pression que va connaître le Gallois.

"Il sait qu'il arrive dans le meilleur club du monde avec ce transfert énorme. Je l'ai vécu, et pendant trois mois ça a été compliqué. A un moment donné je me suis même demandé s'il ne fallait pas que je reparte, a-t-il glissé en souriant. Ça m'a traversé l'esprit, mais comme sur le terrain ça s'est bien passé, après les choses se sont faites naturellement. Mon rôle sera de lui dire de jouer comme il le sait, et qu'il ne se mette pas de pression." Zizou s'est toutefois montré emballé à la perspective de voir Bale évoluer au Real Madrid : "C'est un joueur qui a un potentiel incroyable, qui a montré ses trois dernières années qu'il faisait partie des meilleurs. Il a 24 ans, il a certainement encore une marge de progression, et je pense qu'il peut apporter beaucoup de choses".

FOOTBALL/

OM - Gourcuff :

« On reste orphelin de Romao »

Sans faire de bruit, Alaixys Romao s'est tout de suite imposé à l'OM pour devenir un élément incontournable du système de Baup. Tout sauf une surprise pour Christian Gourcuff.

Alaixys Romao est certes moins glamour et moins médiatique que la plupart des joueurs marseillais mais depuis son arrivée à l'OM, il fait partie des éléments clés du dispositif tactique d'Elie Baup. Un joueur classé dans la catégorie des intouchables aux yeux du staff technique de l'OM. « Ce n'est pas un joueur qui sera toujours hyper brillant mais c'est un joueur très, très utile, certifie son ancien coach à Lorient, Christian Gourcuff. Il récupère, ressort proprement les ballons et permet à l'équipe de bien jouer. C'est aussi un guerrier. »

Et visiblement l'entraîneur de Lorient regrette toujours le départ de Romao pour l'OM. « Ça ne m'étonne pas qu'à Marseille il se soit imposé tranquillement. On en sait quelque chose parce qu'on est orphelin de lui, se lamente Christian Gourcuff. Quand il est arrivé chez nous, il a stabilisé l'équipe sur le plan défensif et a beaucoup progressé sur le plan du jeu. Son départ en janvier dernier a déstabilisé l'équipe et continue à la déstabiliser d'ailleurs parce qu'on n'a pas trouvé son remplaçant. » D'autant qu'après Romao l'hiver dernier, l'OM vient de lui chiper son autre milieu défensif, Mario Lemina dans les ultimes heures du mercato. De quoi avoir une petite dent contre Marseille. Ou les dirigeants de Lorient...

banque atlantique
PARTEI 0673 32 00 00

flooz
Envoyer de l'argent devient si simple !
no limit

Vous cherchez un moyen rapide, sûr et sans contrainte d'envoyer de l'argent à vos proches ? Optez pour Flooz et transférez de l'argent à vos proches ayant un numéro Moov. Le bénéficiaire le reçoit instantanément sur son téléphone et peut le retirer dans tous les points de vente Flooz. Frais d'envoi gratuits jusqu'au 30 septembre 2013. Tapez *155# dès maintenant et laissez-vous guider.

EXCLUSIVITE MOOV

flooz

groupe **etisalat**

Frais de transfert à partir de 100 FCFA vers tout le Togo.
www.moov.tg Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

REPERES

Le CST n'aura pas de groupe parlementaire mais...

L'ANC créera bel et bien son groupe parlementaire. Ceux qui pensent que, c'est un faux débat sont hors de la plaque. Pedzro Amouzou chargé en communication du CST, contrairement à Me Kpandé-Adzaré, reste clair. "Ce sont des rumeurs, ces informations profitent à qui ? Ce sont des informations qu'on jette comme ça dans le public pour déstabiliser tout un groupe dont on ne veut pas, dont on sait qu'il porte la revendication populaire." C'est en ces termes que Me Raphaël Adzaré a essayé de balayer du revers de la main l'information qui a fait le tour des médias sur la formation d'un groupe parlementaire voulu par l'ANC au détriment du CST. Francis Pedzro Amouzou qui dit le contraire, confirme en bonne et due forme, la création prochaine d'un groupe parlementaire en dehors du Cst. "Il n'y aura pas de groupe Parlementaire CST à l'Assemblée nationale. Il y aura un groupe parlementaire rassemblant les partis politiques du CST. Il faut comprendre que le CST est un regroupement de partis politiques et d'Associations. Et vous savez que les Associations n'ont pas pour vocation de conquérir le pouvoir, mais elles peuvent bien parler politique. Et c'est ce que nous sommes en train de faire. Alors un groupe Parlementaire CST à l'Assemblée nationale suppose que le CST est devenu un parti politique. Loin de là. Ce sont les partis politiques au sein du CST qui ont participé aux élections", a clarifié le chargé de communication du Collectif Sauvons le Togo (CST), Francis Pedzro. Voilà qui est dit. Le reste sera de connaître le nom de ce groupe parlementaire.

Et pourtant le soleil est très "africain"

Au Togo, l'utilisation des énergies renouvelables n'est pas encore rentrée dans les habitudes des populations. Dans les villages reculés où le courant électrique n'est pas encore installé, l'utilisation de l'énergie solaire peut être une autre éventualité. A condition qu'elle soit accessible à tous... à prix relativement bas.

L'utilisation de l'énergie solaire coûte plus chère que le courant électrique, selon les populations des pays sous développés. Ce qui ne devrait pas être le cas, parce que le soleil est plus présent au Togo que dans les pays européens ; puisque l'énergie solaire utilise le soleil. Absent sur la scène politique, le Professeur Léopold Messan Gniniavi apporte son expertise dans le domaine de l'énergie solaire. Pour l'ancien numéro 1 de la Convention démocratique des peuples africains (Cdpa) : "Chaque fois que les pays industrialisés se mettent à consommer quelque chose, les prix baissent. Donc c'est grâce à cette consommation européenne et occidentale que les prix sont en train de baisser". Il a poursuivi son intervention sur la télévision nationale le jeudi 5 septembre 2013 : "C'est malheureux à dire, mais c'est quand les riches commencent à utiliser quelque chose que les pauvres peuvent y avoir accès". Ace jour, au Togo, le taux d'utilisation des énergies renouvelables, selon le comité interministériel pour l'énergie du Togo (Comet), est seulement de 0,3% même si des efforts réalisés par certaines sociétés dans l'utilisation de l'énergie solaire sont palpables.

ET SI ON EN PARLE

Par Maurille AFERI

Le cannabis n'a rien d'une drogue douce

Le bruit circule que le cannabis serait une drogue douce. Une méta-analyse vient balayer cette idée reçue, en confirmant que le joint favorise non seulement l'addiction à des drogues dures, mais qu'il altère aussi bon nombre de facultés cérébrales et qu'il augmente les risques d'apparition de troubles psychotiques...

Parmi les drogues illicites, le cannabis est la plus consommée par les adolescents. « Beaucoup la considèrent comme peu nocive », expliquent les chercheurs de l'Université de Montréal. Pourtant, « les études épidémiologiques révèlent de façon répétée un lien entre la consommation de cannabis et l'accoutumance ultérieure à des drogues dures ainsi que l'apparition de troubles psychotiques (par exemple la schizophrénie) ».

Le cannabis agit sur les récepteurs chimiques situés dans les zones cérébrales associées à l'apprentissage, la recherche de récompenses, la motivation, la prise de décision, l'acquisition d'habitudes et les fonctions motrices. « Comme la structure du cerveau change rapidement pendant l'adolescence, [...] la consommation serait lourde de conséquences sur les comportements à l'âge adulte », analyse Didier Jutras-Aswad, l'un des auteurs de ce travail publié dans Neuropharmacology.

Le cannabis, très mauvais pour le cerveau des jeunes

Après avoir passé en revue plus de 120 études, il explique en outre « que le risque de développer des troubles (comme la schizophrénie) après l'exposition au cannabis n'est pas le même pour tous les individus. Il est corrélé avec des facteurs génétiques, l'intensité de l'exposition au cannabis et l'âge de cette exposition ». Les auteurs ajoutent que « lorsque la première se produit vers le début plutôt que vers la fin de l'adolescence, l'impact du cannabis semble plus prononcé pour plusieurs troubles en lien avec la santé mentale, la réussite scolaire, la délinquance et le développement normal vers l'âge adulte ». Les scientifiques soulignent enfin qu'il reste encore beaucoup à apprendre sur les mécanismes de l'abus de cannabis. Pour autant, « il est maintenant clair que le cannabis n'est pas inoffensif pour le cerveau des adolescents, surtout ceux qui sont le plus vulnérables pour des raisons génétiques ou psychologiques ». (Source : futura-sciences.com)

David Sodhar recrée des sketches de l'Israélien Hanokh Levin comme un seul texte théâtral

«Le ministre, à l'hôtel, la paix... Que d'espoir», c'est sous ce titre générique que David Sodhar, jeune acteur et metteur en scène togolais propose une mise en scène de sketches de l'Israélien Hanokh Levin. Cet auteur connu pour ses pièces allant de la comédie à la tragédie, tantôt pour souligner, dans une veine satirique, les illusions de la politique menée dans les territoires, tantôt pour traquer l'absurde à travers les différents rituels du quotidien.

Dans le cadre de son programme du mois en cours, le Goethe Institut de Lomé, offre au public cette mise en espace. Elle aura lieu le 13 septembre prochain à partir de 18h30. Dans une distribution de Jean Gaston Odomey Lithor et Séli Kodjovi-Numad ; une scénographie de Kokovi Dossou ; une création costumes de Diane Folley. Koka Ganda et Daniel Tsibiaku à la Régie son et lumière. Tandis que

la création musicale porte la signature du metteur en scène. David Sodhar. L'occasion de revenir sur le travail théâtral de ce jeune artiste. Il explique, tout d'abord concernant cette pièce que « la règle du jeu a été de voir si l'on pouvait travailler ces sketches comme s'il s'agissait d'une seule pièce de théâtre contemporain. »

« Il faut apporter, à travers ces petits textes de Hanokh Levin un langage unique où cet art doit avoir à attirer plus de motivation pour un théâtre humain. L'intention artistique pour « le ministre, à l'hôtel et la paix extrait de Que d'espoir » est l'autre gageure à relever, selon les dires de David.

Mais David Sodhar, estimant que « rien ne vient au théâtre sans donner vie » tient par ailleurs à aller au-delà de l'hommage de Hanokh Levin aux faits et gestes quotidiens de son Israël natal, qui en montrant l'importance de la



David Sodhar

relation humaine les expériences à foison, qui en mettant en perspective les métiers d'auteur et de metteur en scène au théâtre, et qui encore soulignant la

dimension politique des communautés en quête de la liberté d'expression et de décision.

Découverte :

Le premier animal connu à avoir foulé le sol africain était un scorpion

Une récente découverte révolutionnaire, à l'actif du Dr Robert Gess de l'Institut d'Etudes de l'Evolution de l'Université de Wits, en Afrique du Sud montre que l'animal le plus ancien jamais retrouvé en Afrique est un scorpion qui a 350 millions d'années. C'est près de Grahamtown en Afrique du Sud que le fossile d'un scorpion aussi vieux a été découvert. Le Dr à l'origine de cette recherche concluante a appelé cette petite bête – encore inconnue jusqu'ici – « Gondwana scorpio

emzantsiensis ».

Pour comprendre l'importance d'une telle découverte, il faut revenir sur ce que l'on savait déjà de l'apparition de la vie terrestre. En bref, la vie a commencé à coloniser la terre ferme il y a 420 millions d'années. Or à cette époque-là existaient sur la Terre deux énormes continents : la Laurasia au nord et le Gondwana au sud. La Laurasia a fini par donner l'Amérique et l'Asie ; le Gondwana, entre autres, l'Afrique.

Or tous les premiers signes de vie passant des océans à la terre ferme ont jusqu'ici été retrouvés sur

ce qui appartenait à la Laurasia. On supposait donc, jusqu'à présent, que les plantes, puis les petits invertébrés herbivores, suivis de leurs copains carnivores, étaient d'abord apparus en Laurasia.

On croyait que le Gondwana n'était à la même époque qu'un vaste désert minéral et sans vie.

Le scorpion préhistorique, témoin irréfutable

Ce scorpion datant d'il y a 350 millions d'années prouve le contraire. Car pour qu'il y ait un scorpion – qui est un animal carnivore – il faut bien qu'il y ait aussi des animaux herbivores à

manger ; et, par la même logique, des plantes.

Derrière la découverte de ce fossile se cache donc la révélation d'un écosystème complexe entier, dont la création est bien antérieure au fossile lui-même. Ce petit animal, du moins la trace qui nous en reste, est donc le messager d'une vérité désormais certaine : la vie est apparue au Gondwana, ancêtre de l'Afrique, en même temps qu'en Laurasia.

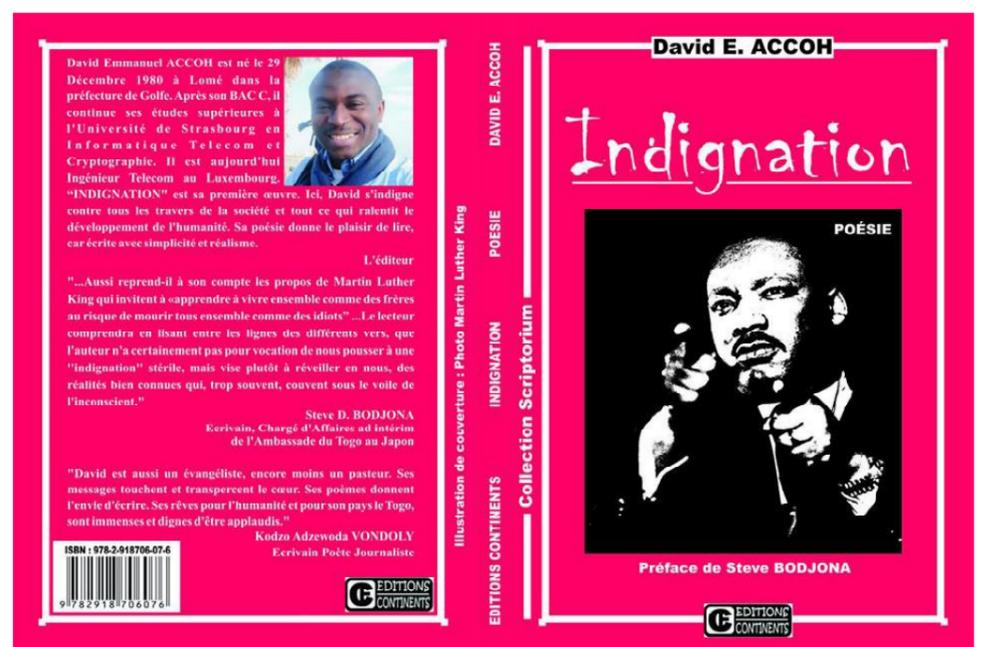
Qui douterait encore que l'Afrique est véritablement le berceau de la vie ?

Littérature

Parution de la poésie « Indignation » aux éditions du Continent

Entre l'imagination du poète et la technicité de l'ingénieur informatique, il y a des ressemblances. David Emmanuel Accoh, Ingénieur Télécom, vivant et travaillant au Luxembourg, le prouve. Avec son premier livre « Indignation » qui vient de paraître aux Editions du Continent à Lomé, Il signe son indignation contre les travers de la société et dresse un réquisitoire sans merci contre tout ce qui ralentit le développement de l'humanité. Sa poésie empreinte de réalisme est facile à lire. Elle puise même dans la force de la pensée de Martin Luther King, en invitant par exemple « à apprendre à vivre ensemble comme des frères au risque de mourir tous ensemble comme des idiots ».

David Emmanuel Accoh est né en 1980 à Lomé. Il poursuit ses



études supérieures à l'Université

de Strasbourg en Informatique

Télécom et Cryptographie.

En attendant la rentrée des classes

La concurrence dans la vente de manuels scolaires bat son plein

Etonam Sossou

Des commerçants ont monté des étals sur lesquels sont exposées leurs marchandises. D'autres, à l'exemple de Philippe, se promènent avec les sacs sur le corps. Le jeune-homme confie qu'il a délaissé les comptoirs par stratégie.

Nombre de marchands se sont lancés dans la vente de matériels scolaires.

«Laisse-moi. Suis-je obligée d'acheter tes sacs ? Quelles sont ces manières ?» s'enflamme une femme samedi 07 septembre 2013 au grand marché de Lomé. Elle n'a pas supporté qu'un vendeur ambulant arrête violemment son bras pour lui présenter ses produits. Sa réaction est aussitôt critiquée par la foule. «Pour qui se prend-elle ? Si elle ne veut pas qu'on la frôle, elle ne passe pas au marché. Nous sommes à l'attaque»,

lancent certains. Pour sûr, ce samedi, circuler sans se faire apostropher n'est pas chose aisée dans ce lieu de commerce. Au grand couloir jadis réservé à la vente des vêtements, des chaussures, ont surgi depuis quelques jours les manuels scolaires. Ici, on trouve des cahiers, des livres, des stylos, des sacs de classe, des gourdes...

Philippe confie qu'il a délaissé les comptoirs par stratégie. «Les étals

ne m'intéressent guère. Primo, parce que je n'ai pas le temps pour échafauder un comptoir. Secundo, c'est de l'argent gaspillé. De plus, en me déplaçant, j'ai plus de chance d'avoir les clients», pense-t-il. Comme tout commerçant, l'objectif de Philippe est de faire du chiffre. «Je dois trouver de l'argent pour acheter mes fournitures scolaires et aider aussi mes parents à préparer la rentrée de mes cadets», indique-t-il. Pour arriver à ses fins, «j'ai abandonné les sacs de voyage que je vendais pour me ravitailler en sacs de classe. Les vacances tirent déjà vers la fin, donc je n'avais pas le choix. Les fournitures scolaires sont en vogue maintenant. J'ai alors décidé de me lancer dans l'activité.» Installé devant son échoppe, Flaubert aguiche les passants. «Regardez les sacs ici. Ce sont de très beaux sacs, il y a même des bandoulières. Regardez les filles.» Flaubert estime que Philippe lui fait une concurrence déloyale. «Il fait des ventes quand il se déplace mais ça ne l'empêche pas d'arracher le peu de clients qui veulent s'arrêter devant mon comptoir.» Et de



poursuivre : «Voilà bientôt deux semaines que j'ai commencé à commercialiser les sacs de classe. Comme chaque année, les gains que je ferai me permettront de payer ma pension, mon inscription, mes fournitures scolaires.» Pour le moment, ce n'est pas gagner. «Même si les sacs sont de très bonne qualité cette année, ils sont très chers par rapport aux années antérieures. Le sac qui s'achetait à 1500 Fcfa l'année dernière vaut 2500 Fcfa aujourd'hui. Les acheteurs ont du mal à comprendre que la faute ne vient pas de nous.

Conséquence, ils boude les marchandises.» Papa Paul, commerçant croit que «les grossistes ont des problèmes au niveau de la douane. Ils se plaignent des tracasseries. Pour compenser les dépenses au niveau de la douane, ils ne peuvent faire autrement qu'augmenter le prix des articles. Ça se vérifie au marché. Comparativement à l'année dernière, les prix sont passés du simple au double. Du coup, c'est le consommateur qui en pâti.

Lutte contre la pauvreté

Cestogolais encore attachés à la tontine informelle

La fiabilité de ce système d'épargne dépend de la bonne moralité de la trésorière. Et des capacités financières des adhérentes. Malgré la prolifération des structures de micro finances certains togolais continuent d'adhérer à cette tontine informelle.

La septuagénaire, Mme Atutonu Ama, est nostalgique des tontines du temps de sa jeunesse. «À notre époque, notre tontine consistait à travailler dans les champs de chacun. Nous cotisons également des fruits de nos jardins et de nos champs. Chaque dimanche, chaque membre apportait un morceau de savon traditionnel à celle dont c'était le tour d'en bénéficier. Les bandes de cotonnades servaient aussi de base à la tontine. La récipiendaire en tirait des couvertures. Au bon vieux temps, on ne connaissait pas l'argent», témoigne la septuagénaire.

Les épargnantes adhèrent au système financier informel dans le but d'atteindre un objectif clair et bien déterminé. Elles souhaitent réaliser un projet financier, une activité génératrice de revenus ou une activité d'utilité sociale à la fin du cycle de la tontine sans recourir au crédit. La tontine, en favorisant l'épargne des femmes, met en place les bases d'une économie solidaire.

Des étudiantes n'hésiteront pas à cotiser 500 à 1000 Fcfa par jour, pendant une période donnée pour s'offrir des fournitures scolaires et des habits. Dans le milieu rural, au moment des semences ou des récoltes, des paysannes iront, selon un cycle préétabli, dans le champ de l'une ou de l'autre effectuer un travail collectif. Des citadines originaires du

même village se réuniront pour créer des «associations de développement». Ces collectes d'argent ou de pagnes constituent le fondement solide des épargnes journalières ou mensuelles.

Les tontines génèrent des revenus pour les paysannes et les femmes à faible bourse. Mais elles prennent aussi un autre sens. Pour cette catégorie supérieure, la tontine est une affaire de gros sous. La contribution de chaque adhérente varie entre 50 000, 100.000 jusqu'à 250.000 Fcfa par mois.

Une adhérente d'une tontine de femmes commerçantes qui fréquentent l'axe Lomé-Dubai, affirme que chaque dernier samedi du mois, les adhérentes se réunissent chez un membre pour verser 100.000 Fcfa par personne. À l'occasion de chaque rencontre, un repas copieux est préparé en l'honneur des hôtes. Ces commerçantes animent leur tontine depuis une dizaine d'années. Et le groupe se développe au fil des ans. «À chaque rencontre, la collecte mensuelle atteint 5 millions de Fcfa, de quoi renforcer son commerce. Nous profitons aussi de ces rencontres pour échanger sur notre activité commune. Nous nous donnons des conseils sur nos vies de couple», témoigne-t-elle. Avant de révéler que les recettes des tontines constituent des fonds qui aident beaucoup de femmes à faire face aux dépenses des cérémonies de réjouissances sociales. Même si elles ne sont pas fortunées, elles peuvent dépenser sans compter au cours d'une assemblée. Ainsi beaucoup demandent à recevoir les recettes de

la tontine quand elles ont des baptêmes ou des mariages. «Nous sommes facilement remarquables dans la foule, nous sommes applaudies, enviées, jalouses. Nous distribuons des billets de banque», se vante notre interlocutrice.

Le témoignage de Mme Kétokou Atsupi est édifiant. Elle était trésorière d'une grande tontine qui vient d'arrêter de fonctionner. Elle soutient que les «tontines de gros-bonnets» sont des cercles de gaspillage d'argent. Elle est fière de son statut de simple secrétaire de direction. «Nous cotisons chaque mois 50.000 Fcfa. Quand les soi-disant gros-bonnets reçoivent la cagnotte «bonjour les dégâts». Il devient difficile pour nous autres qui suivent de recevoir notre argent difficilement gagné et cotisé. Je me suis donc retiré du groupe. Car, moi je voulais tout simplement économiser pour m'acheter une maison», déplore la jeune femme.

Les hommes émettent des points de vue multiples face à tous les préjugés autour des tontines. Ils sont massivement contre. Le fonctionnaire, Fonsobi Arnold a accepté de témoigner. «Il y a deux ans, confesse-t-il, ma femme était présidente d'une tontine. Chaque dimanche un groupe de femmes envahissait la maison. Impossible de dormir dans sa chambre à cause du bruit des discussions. Parfois éclataient des bagarres agrémentées d'injures. Chaque dimanche depuis 12 heures, je quittais ma maison et ne revenais qu'à 22 heures. Un jour, j'ai eu ras-le-bol de cette situation. J'ai appelé ma femme et je lui ai demandé de choisir entre son époux et sa tontine. Je ne veux plus de tontine chez moi». Le groupe de femmes se transporta ailleurs.

Avia Mawuéna, mécanicien, déteste les tontines. Il accuse son épouse de ponctionner les frais de condiments pour payer sa cotisation de tontine. «Ma femme ne travaille pas, elle n'est pas commerçante, alors comment fait-elle pour payer ces multiples tontines ? En plus, pendant ces rencontres, les adhérentes se bourrent les têtes de mensonges et de mauvais conseils», soutient le mari énervé.

Beaucoup d'époux déplorent les rentrées tardives de leurs femmes et les heures improductives consacrées à leur tontine. Certaines se réunissent à 16 heures et ne rentrent à la maison qu'au petit soir. Cette inconscience cause des frictions dans de nombreux couples.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°245 DE LOTO KADOO DU 30 AOÛT 2013

Le tirage de LOTO KADOO du vendredi 6 Septembre 2013 porte le N° 246.

Vendredi dernier, la LONATO a encore fait le bonheur de milliers de parieurs, avec des gros lots et des lots intermédiaires remportés dans plusieurs régions du pays.

En effet, les points de vente 4162, 3929, 7601 et 1116 basés à ADETA, TABLIGBO et DAPAONG ont resencé respectivement un lot de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA.

A NOTSE, c'est un super gros lot de 2.500.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 2228.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°246 de Loto Kadoo du Vendredi 06 septembre 2013

Numéro de base

22

02

40

89

32

Numéros de bonus

34

70

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 656 de Lotto Diamant du lundi 09 Sept 2013

Numéro de base

**

**

**

**

**



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.